

## Fiche technique

**MENTOR® UNO**

**Herbicide de postlevée pour combattre les adventices dicotylédones dans les betteraves sucrières/fourragères et les betteraves à salades, dans les fraises et dans l'épinard**

**Matières actives:** 160 g/l phenmedipham

**Formulation:** EC concentré émulsifiable

+ Telmion 0,5 l/ha

**3. Split:** Rübex 2,0 l/ha  
+ **MENTOR UNO** 1,0 l/ha  
+ Beta Omya 2,0 l/ha  
+ Telmion 0,5-1 l/ha

**EMPLOI:****BETTERAVES SUCRIÈRES ET FOURRAGÈRES:**

**Dosage:** **0,5-2 l/ha** par split (5-6 l/ha = correspond à la quantité totale autorisée)

Traitements fractionnés en post-levée (environ 3 applications dans un intervalle de 7 à 10 jours).

Dans les betteraves, **MENTOR UNO** est principalement ajouté au mélange pour améliorer l'action foliaire du mélange, en particulier pour lutter contre le chénopode blanc, l'arroche, la renouée liseron et la renouée persicaire.

Pour un effet optimal, nous recommandons d'employer **MENTOR UNO** sur les mauvaises herbes peu développées (stade cotylédon jusqu'au stade 2 feuilles).

Pour un large spectre d'efficacité nous recommandons un mélange de **MENTOR UNO** avec **Rübex** (ou Mentor contact) et avec **Beta Omya**.

En cas de températures fraîches ou d'un enherbement déjà bien développé, ajouter 0,5-1 l/ha de **Telmion** à la bouillie. Cependant, réduire la dose d'huile végétale par des températures supérieures à 20° C.

Programme standard pour lutter contre des graminées et dicotylédones annuelles:

**1. Split:** Rübex 1,5 l/ha  
+ **MENTOR UNO** 0,5 l/ha  
+ Beta Omya 1,5 l/ha  
+ Telmion 0,3 l/ha

**2. Split:** Rübex 1,75 l/ha  
+ **MENTOR UNO** 0,75 l/ha  
+ Beta Omya 1,5 l/ha

Effectuer le 1<sup>er</sup> split pendant l'émergence jusqu'au stade cotylédons des adventices. Les traitements ultérieurs (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> postlevées) doivent être effectués dès la levée d'adventices supplémentaires. L'intervalle entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> application ne doit pas dépasser 10 jours.

Par conditions sèches et en présence de mauvaises herbes bien développées, l'activité foliaire du mélange doit être augmentée. Cela peut être contrôlé avec le dosage de Mentor Uno et Telmion.

Ne traiter que des betteraves bien ressuyées et en bonne santé.

Remarque: Ne pas dépasser 5 l de Beta Omya par hectare et par année.

L'ajout de **Solanis** (0,3l / 0,6l / 0,6l) à chaque split de la programme standard améliore l'efficacité contre la petite ciguë, les amarantes, les gaillets et les millets. **Loper**, appliqué dès le stade 6-feuilles de la betterave, supporte l'efficacité racinaire de la programme et améliore l'action contre l'envahissement tardif par les mauvaises herbes. Loper peut être utilisé seul au stade 6-8 feuilles de la culture (p. ex. en combinaison avec Venzar), ou Loper peut être ajouté à la dernière split (condition: les betteraves doivent avoir développé 6 feuilles).

**Remarques d'emploi:**

Il est recommandé de pulvériser avec 300 l/ha de bouillie. Il ne doit pas pleuvoir durant les 4 heures qui suivent l'application pour assurer une bonne absorption des matières actives.

Ne traiter que des betteraves bien ressuyées et en bonne santé. Par danger de gel ou de températures supérieures à 25°C, ne pas pulvériser **MENTOR UNO**. Durant les 2 premiers jours suivant une longue période humide et fraîche, les feuilles de betteraves



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO**

CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

ont peu de cuticule et sont particulière-ment sensibles à une application de **MENTOR UNO**.

#### BETTERAVE À SALADE:

**Dosage:** **0,5-2 l/ha** par split (5-6 l/ha = correspond à la quantité totale autorisée)

Application: post-levée. Traitement fractionné (le dosage indiqué correspond à la quantité totale autorisée).

**MENTOR UNO** est ajouté au produit **Rübex** ou Mentor Contact pour améliorer l'action foliaire du mélange. L'ajout de **Beta Omya** au mélange assure une bonne action racinaire.

Attention: les betteraves à salades sont généralement un peu plus sensibles que les betteraves.

#### FRAISES:

**Dosage:** **1,5-3 l/ha** par split (6 l/ha = correspond à la quantité totale autorisée)

Application: avant la floraison et après la récolte.

**MENTOR UNO** est appliqué environ 2 semaines après la plantation des fraises sur des mauvaises herbes peu développées (stade cotylédon jusqu'au stade 2 feuilles). Le traitement est répété 7 à 10 jours plus tard sur des adventices encore levées.

Ne pas ajouter d'huile minérale. Bouillie: 300 l/ha.

Après l'enracinement de la culture traiter avec **Bredola** 1,5-2 l/ha ou avec le mélange **Bredola** 1 l/ha + **Nikkel** 2,5 l/ha contre l'envahissement tardif par les mauvaises herbes.

#### ÉPINARD:

**Dosage:** **0,5-1 l/ha** par split (6 l/ha = correspond à la quantité totale autorisée); en post-levée

Traitements split de suite au stade cotylédons de la culture. Répéter après 5-7 jours. Dès le stade 2 à 3 feuilles de culture, utiliser une dose réduite (danger de phytotox).

**MENTOR UNO** peut ralentir la croissance des épinards d'environ 2 semaines. Pas d'application sur Baby-Leaf.

Délai d'attente: 3 semaines.

Pour garantir un désherbage suffisant, il est également recommandé d'utiliser le mélange Venzar (Lenacil) + Cargon S (Clomazone) en pré-levée de l'épinard, immédiatement après le semis.

---

#### **SPECTRE D'EFFICACITÉ:**

##### **Adventices bien combattues jusqu'au stade 4-feuilles:**

Arroche	Moutarde de champs
Capselle	Ortie royale
Chénopode blanc	Ravenelle sauvage
Galinsoge	Senecion
Lamier	Tabouret
Mouron des oiseaux	

##### **Adventices bien combattues jusqu'au stade 2-feuilles:**

Bleuet*	Pensée des cha.
Coquelicot	Renouée à feuilles d'os.
Fumeterre	Renouée liseron
Laiteron maraîcher	Renouée persicaire
Marguerite dorée	Spergule
Morelle noire	Véroniques
Myosotis	

\* bien combattues au stade cotylédons.

##### **Efficacité insuffisante:**

Espèces d'Amarantes	Géranium
Mercuriale	Renouée des oiseaux
Ciguë, petite	Vesce
Matricaires	Vivaces
Gailllets	Graminées

---

#### **MISCIBILITÉ:**

Dans les betteraves sucrières et fourragères, **MENTOR UNO** peut être mélangé avec les herbicides **Rübex**, **Mentor Contact**, **Beta Omya**, **Solanis**, **Loper**, **Alopex**, **Debut** et **Venzar**. Des mélanges avec **Telmion** sont également possibles.

Dans les betteraves à salade, on peut mélanger **MENTOR UNO** avec **Beta Omya**, **Rübex**, **Mentor Contact** et p. ex. **Debut**.

Observer les recommandations d'emploi des partenaires de mélange.

---

#### **CONDITIONS:**

Ne pas appliquer par températures inférieures à 9 °C. Ne pas traiter sur sol détrempé, en période de forte sécheresse ainsi que sur sol très pauvre en humus, lors de déficiences nutritives ou sur culture affaiblie par les parasites.

Utiliser la bouillie immédiatement.

Protection pour l'utilisateur: Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

---

## CULTURES SUIVANTES:

Dans le cadre d'un assolement normal, il est possible après l'emploi de **MENTOR UNO** de mettre en place toutes cultures sans aucune restriction.

En cas d'une interruption prématurée, toute culture peut être reproduite si **MENTOR UNO** a été utilisée seul.

En cas d'utilisation combinée (en particulier pour les produits avec action racinaire), les instructions d'utilisation du partenaire de mélange doivent être respectées.

---

## MODE D'ACTION:

**MENTOR UNO** contient la matière active **phenmedipham** (HRAC C1).

Le phenmedipham a une action de contact. La matière active est absorbée par les feuilles. Elle bloque la photosynthèse chez les plantes sensibles. L'efficacité est fortement dépendante de la luminosité et de la température, mais indépendant du type de sol. L'efficacité n'est visible qu'après 3 à 8 jours (dépérissement des adventices) selon les conditions climatiques. Meilleur effet par temps doux et lumineux.

---

**EMBALLAGES:**        **bouteilles de 5 l**  
                                 **cartons de 2 x 5 l**

---

## DANGER –RISQUE –SÉCURITÉ:

### Symboles et indications de danger:

GHS07 Attention dangereux  
GHS08 Dangereux pour la santé  
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

**Mention d'avertissement:** Attention

### Mentions de danger:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer des-  
sèchement ou gerçures de la peau.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

### Mentions de prudence:

P102 Conserver hors de portée des enfants.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et avec savon.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P362 Enlever les vêtements contaminés.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'incinération agréée.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée d'Omya (Schweiz) AG



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch